

Avis Public

Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2021-2022-2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Athanase pour les années 2021-2022-2023 a été déposé au bureau du soussigné en date du 14 septembre 2020;

QUE toute personne peut consulter ledit rôle aux heures d'ouverture du bureau municipal;

QU'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de ladite loi, doit être déposée avant le 1^{er} mai 2021;

QUE la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagné du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97 de la MRC de Témiscouata, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée;

QUE le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 de la MRC sont disponibles au bureau municipal situé au 6081, chemin de l'Église dans la municipalité de Saint-Athanase;

QUE le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment complété ou par son envoi par courrier recommandé à la municipalité de Saint-Athanase, au 6081 chemin de l'Église, Saint-Athanase (Québec) G0L 2L0, à l'attention du directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment complété, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception;

QUE dans le cas où la demande est envoyée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Athanase, ce quinzième jour de septembre de l'an deux mille vingt.



Marc Leblanc, LL.B.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Leblanc, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, entre 15 et 16 heures le quinzième jour de septembre 2020, au babillard situé à l'entrée du bureau municipal, sur le site Internet de la municipalité au www.saint-athanasae.com, et dans le journal InfoDimanche dans son édition du 23 septembre 2020.

EN FOI DE QUOI, j'é mets ce certificat ce quinzième jour de septembre 2020.

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et secrétaire-trésorier